GUIDE DE L'INVESTISSEUR EN LIGNE – SCPI CAP FONCIERES & TERRITOIRES

Étape 1- Cliquez sur « Investir » en haut à droite de votre tableau de bord



Étape 2- Sélectionnez la SCPI Cap Foncières & Territoires







Étape 4- Saisissez le montant que vous souhaitez investir



Étape 5- Complétez vos informations en suivant le déroulé des étapes

Étape 6- Votre bulletin de souscription est prêt. Cliquez sur « Signer » pour vérifier vos informations et signer en ligne votre document. Votre transaction sera étudiée pour validation par Foncières & Territoires.

